

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 20/02/2026 - 2316 - 2022 B 01978 - 914 733 563 - JANNAB

DEPOT DU

BIŁAN ACTIF

20 FEV. 2026 2316

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 19		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	683	320	363	591	-228	-38.61	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations financières (2)							
	Participations mises en équivalence							
	Autres participations	1 160		1 160	1 160			
Créances rattachées à des participations	15 142		15 142	6 185	8 957	144.81		
Autres titres immobilisés	15		15	15				
Prêts								
Autres immobilisations financières								
	Total II	17 000	320	16 680	7 951	8 729	109.79	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	9 988		9 988	16 096	-6 108	-37.95	
	Autres créances	1 967		1 967	5 539	-3 572	-64.49	
	Capital souscrit - appelé, non versé							
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement							
	Disponibilités	8 661		8 661	4 876	3 785	77.63	
	Charges constatées d'avance (3)	479		479		479		
	Total III	21 095		21 095	26 511	-5 416	-20.43	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	38 095	320	37 775	34 462	3 313	9.61	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont   moins d'un an
(3) Dont   plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024	Exercice N-1 31/12/2023	Ecart N / N-1	
		12	19	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 500)	500	500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	50		50	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	6 184		6 184	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-3 190	6 234	-9 424	-151.17
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	12	7	5	71.43
	Total I	3 556	6 741	-3 185	-47.25
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	44	44		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 879	3 507	372	10.61
	Dettes fiscales et sociales	16 761	8 863	7 898	89.12
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	13 534	15 306	-1 773	-11.58
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	34 219	27 721	6 498	23.44
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		37 775	34 462	3 313	9.61

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

34 219 27 721

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 19	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	67 449		67 449	46 066	21 384	46.42
Chiffre d'affaires NET	67 449		67 449	46 066	21 384	46.42
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits				1	-1	-100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			67 449	46 066	21 383	46.42
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			15 946	11 851	4 096	34.56
Impôts, taxes et versements assimilés			349	342	7	2.05
Salaires et traitements			54 404	26 458	27 946	105.62
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			228	92	136	147.83
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0	1	-0	-17.31
Total des Charges d'exploitation (II)			70 928	38 743	32 185	83.07
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-3 478	7 323	-10 802	-147.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 19	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	294	68	226	335.09
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	294	68	226	335.09
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	294	68	226	335.09
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-3 185	7 391	-10 576	-143.09
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		42	-42	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5	7	-2	-28.57
Total VIII	5	49	-44	-89.80
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-5	-49	44	89.80
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		1 108	-1 108	-100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	67 743	46 134	21 609	46.84
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	70 933	39 900	31 033	77.78
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-3 190	6 234	-9 424	-151.17

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

294

68

GEIREC NANTES

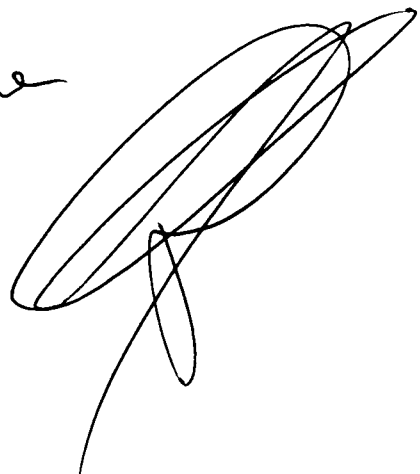
SARL JANNAB
30 RUE ROGER CHEVREL
35200 RENNES

COMPTES ANNUELS

EXERCICE
du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ◇ BILAN ACTIF
- ◇ BILAN PASSIF
- ◇ COMPTE DE RESULTAT
- ◇ COMPTE DE RESULTAT (suite)

*Certifié
conforme*

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	683		
TOTAL	683		
Autres participations	7 345		8 957
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	7 360		8 957
TOTAL GENERAL	8 043		8 957

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			683	683
TOTAL			683	683
Autres participations		0	16 302	16 302
Autres titres immobilisés			15	15
TOTAL		0	16 317	16 317
TOTAL GENERAL		0	17 000	17 000

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		92	228		320
TOTAL		92	228		320
TOTAL GENERAL		92	228		320
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	228				
TOTAL	228				
TOTAL GENERAL	228				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	7	5			12
TOTAL	7	5			12
TOTAL GENERAL	7	5			12
Dont dotations et reprises exceptionnelles		5			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	15 142	15 142	
Autres créances clients	9 988	9 988	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 737	1 737	
Débiteurs divers	230	230	
Charges constatées d'avance	479	479	
TOTAL	27 576	27 576	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 879	3 879		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 296	9 296		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 465	7 465		
Groupe et associés	44	44		
Autres dettes	13 534	13 534		
TOTAL	34 219	34 219		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	44			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	294
Créances clients et comptes rattachés	9 988
Total	10 282

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 781
Dettes fiscales et sociales	9 296
Autres dettes	8 640
Total	19 717

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	479
Total	479

JANNAB
Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 30 rue Roger CHEVREL
35200 RENNES
914 733 563 RCS RENNES

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2025

Exercice clos le 31 décembre 2024

Le soussigné Jean-Baptiste PINCON, Associé Unique et gérant de la société JANNAB, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a poursuivi son activité de gestion et de direction de sa filiale, la Société A.B.A.F. L'augmentation conséquente des charges d'exploitation (+83,07%) entraîne la réalisation d'une perte de -3 190 euros sur l'exercice.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2024, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

- Participation à hauteur de 72% du capital social de la société A.B.A.F., société par actions simplifiée au capital de 625 euros, dont le siège social est à CESSON SEVIGNE (35510), 14 rue des Charmilles, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 884 383 480. La société a une activité de prestations de services de conseil, de supports et d'assistance en matière de communication, de marketing et commerciale auprès d'entreprises relevant du secteur de la boucherie-charcuterie. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 291 921 euros et a subi une perte de -75 629 euros.

JP

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 67 449 euros contre 46 066 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 46,42%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 15 946 euros contre 11 851 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 34,55%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 349 euros contre 342 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,05%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 54404euros contre 26458euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 105,62%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 228 euros contre 92 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 147,83%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 70 927 euros contre 38 743 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 83,07%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -3478euros contre 7323euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -147,49%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 294 euros (68euros pour l'exercice précédent), il s'établit à -3184euros contre 7391euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -143,08%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -5euros contre -49euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 89,80%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde ainsi par une perte de -3 189,70 euros contre un bénéfice de 6 234 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -151,17%.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 37 775 euros contre 34 462 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 9,61%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -3 189,70 euros.

JSP

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la manière suivante :

Perte de l'exercice :-3 189,70 euros

Prélèvement sur le compte « **autres réserves** »3 189,70 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 3 556,30 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, il est relaté les conventions qui devront être portées sur le registre des décisions de l'Associé Unique :

- Avances de fonds rémunérées à la Société A.B.A.F.

GÉRANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Rémunération de la gérance

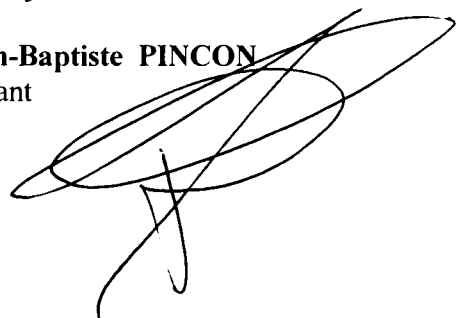
Nous vous proposons aussi de bien vouloir approuver la rémunération allouée à la gérance au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à RENNES

Le 12 juin 2025

Jean-Baptiste PINCON
Gérant



JANNAB
Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 30 rue Roger Chevrel
35200 RENNES
914 733 563 RCS RENNES

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 27 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 27 juin,
A 18 heures,

Monsieur Jean-Baptiste PINCON,
demeurant 8 Boulevard Laennec 35000 RENNES,

Propriétaire de la totalité des 500 parts sociales de 1 euro composant le capital social de la
Société JANNAB,

Associé Unique et seul gérant de ladite Société,

I- A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Jean-Baptiste PINCON, Associé Unique, a
établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ; il a également
établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II- A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes
annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces
comptes et résumées dans ce rapport.

L'Associé Unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des
impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des
dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des
impôts.

JBP

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à -3 189,70 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :-3 189,70 euros

Prélèvement sur le compte « **autres réserves** ».....3 189,70 euros

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

TROISIÈME DÉCISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions antérieures qui ont été tacitement reconduites au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Avances de fonds rémunérées à la Société A.B.A.F. :

Au 31 décembre 2024, les avances de fonds faites à la Société A.B.A.F. s'élèvent à 14 848,27 euros. Elles ont été rémunérées au taux de 2,71% pour un montant de 293,77 euros.

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'approuver sa rémunération en qualité de gérant allouée au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant de 32 500 euros.

En outre, l'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur sa rémunération en qualité de gérant.

Cotisations obligatoires comptabilisées en charges sur l'exercice : 6 127 euros

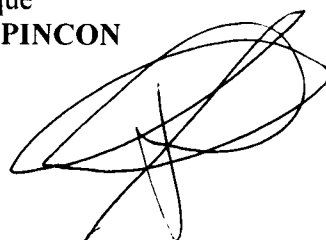
Cotisations facultatives (prévoyance, retraite...) comptabilisées en charges sur l'exercice : 3 974,16 euros

CINQUIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associé Unique
Jean-Baptiste PINCON



JANNAB
Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 30 rue Roger CHEVREL
35200 RENNES
914 733 563 RCS RENNES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 27 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à -3 189,70 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :-3 189,70 euros

Prélèvement sur le compte « **autres réserves** »3 189,70 euros

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Gérance

